

Miser sur l'"or bleu"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

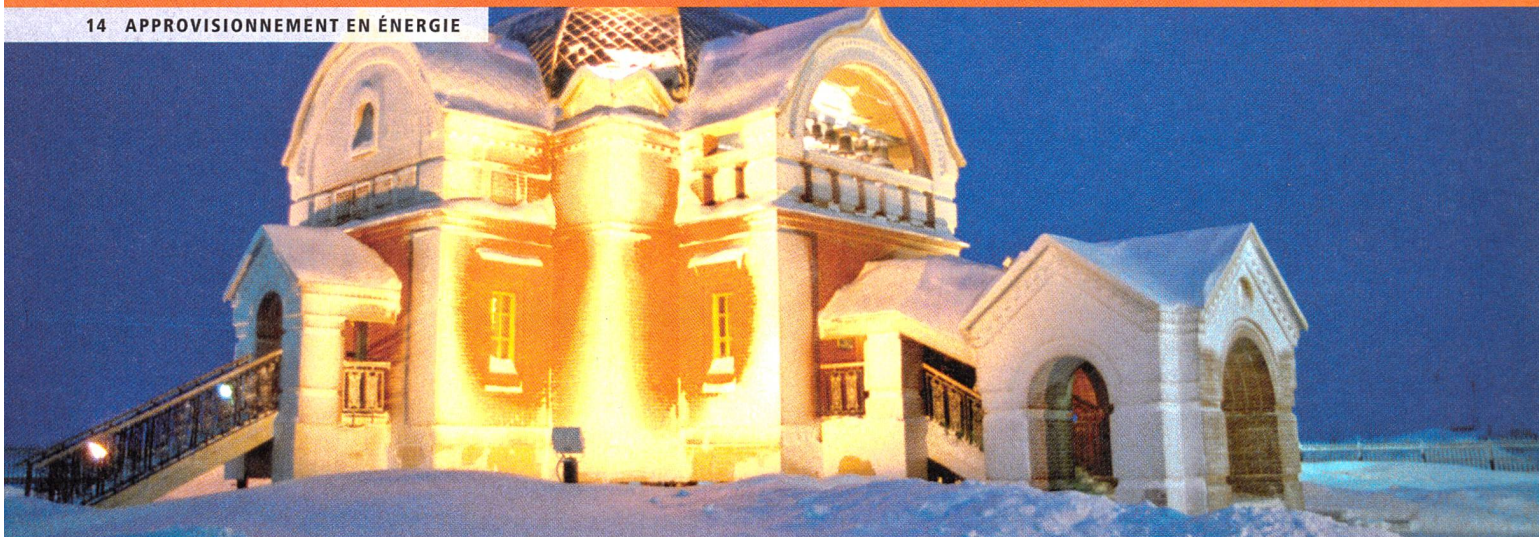
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Miser sur l'«or bleu»

INTERNET

Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG): www.erdgas.ch

Swissgas, Société anonyme suisse pour le gaz naturel: www.swissgas.ch

Gasverbund Mittelland AG: www.gvm-ag.ch

Erdgas Ostschweiz AG: www.erdgasostschweiz.ch

Gaznat S.A.: www.gaznat.ch

Le gaz naturel en Suisse

La Suisse n'ayant aucun gisement en exploitation, tout le gaz naturel est importé. En 2004, il représentait environ 9,7% de la consommation d'énergie primaire en Suisse et la production issue du gaz 35 000 GWh.

L'Allemagne (52%) était en 2004 le principal fournisseur, suivie des Pays-Bas (22,6%), de la France (10,5%), de la Russie (9,5%) et de l'Italie (5,5%).

L'approvisionnement se fait par des contrats de livraison conclus à long terme par Swissgas, la société d'import de l'industrie gazière suisse, et par les sociétés régionales Gasverbund Mittelland AG, Gaznat SA et Erdgas Ostschweiz AG. Les principaux fournisseurs sont E.ON Ruhrgas (D), Gaz de France (F), Gasunie (NL), Eni (I) et Gasversorgung Süddeutschland (D).

La quantité de gaz qui transite par la Suisse est supérieure à sa consommation. Le réseau de conduites pour le transport totalisait 2192 km fin 2004. Le réseau de distribution (sans les raccordements aux habitations) fait 14 032 km. Quelque 280 000 raccordements sont actuellement en exploitation pour l'approvisionnement des consommateurs. Ils sont desservis par des fournisseurs de gaz locaux.

Source: Association Suisse de l'Industrie Gazière

Lorsque nos premières centrales nucléaires seront arrêtées pour ancienneté, dans une quinzaine d'années, et que dans le même temps, les droits de prélèvement en France seront caducs, l'approvisionnement en énergie sera inéluctablement menacé. La Confédération souhaite combler les lacunes grâce notamment aux centrales combinées à gaz.

«Nous examinons toutes les stratégies envisageables, en toute neutralité» affirme Pascal Previdoli, de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Mais une chose est claire pour ce docteur en économie: seule la promotion des énergies renouvelables et les mesures pour l'efficacité énergétique pourront éviter des défaillances d'approvisionnement. «Nous misons sur les centrales combinées au gaz en tant que solution stratégique transitoire.»

L'OFEN constitue des groupes de travail

L'OFEN a donc mis en place deux groupes de travail, dirigés par M. Previdoli, chargés de clarifier les conditions-cadre, les questions liées aux sites et la procédure. «Nous élaborons, avec les cantons et d'autres milieux concernés, un catalogue des critères que les auteurs de requêtes potentiels devront prendre en considération pour l'examen de la faisabilité environnementale.»

Le projet de Chavalon, dans le Bas-Valais, est déjà bien avancé. EOS Holding y prévoit une centrale combinée au gaz d'une puissance annuelle de 380 MW. Pour pallier le manque d'approvisionnement de 2020 à 2030, les experts estiment qu'il faudrait encore trois ou quatre autres centrales au gaz d'une puissance annuelle de 550 MW.

A la merci des exploitants

Néanmoins, les centrales combinées au gaz augmentent les émissions de CO₂ et menacent les objectifs de Kyoto, ce qui pourrait finalement revenir cher au contribuable. En effet, pour respecter ses engagements, la Suisse pourrait être obligée d'acquiescer à l'étranger, au prix fort, des certificats relatifs aux émissions.

«La taxe sur le CO₂ permet à la Confédération d'exercer des contraintes sur les exploitants de centrales thermiques à combustible fossile et d'exiger des mesures de compensation des émissions de CO₂» explique M. Previdoli. Mais si le parlement renonce définitivement à la taxe, la Confédération dépendra du bon vouloir des exploitants de centrales. Nous devrions alors leur faire confiance pour qu'ils prennent volontairement les mesures de compensation des émissions de CO₂».

Approvisionnement assuré

La question suivante se pose: l'approvisionnement de la Suisse en «or bleu» est-il assuré à long terme malgré le conflit latent dans le secteur du gaz en Europe de l'Est? L'exploitation de nouvelles centrales supposerait en effet une forte augmentation des importations.

«Oui, il est assuré» affirme Daniel Bächtold, porte-parole de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière. «La Suisse a un vaste portefeuille de fournisseurs avec des contrats de livraison conclus généralement à long terme avec des partenaires fiables, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie.» De même, il n'y aurait aucun obstacle technique à transporter les quantités de gaz naturel nécessaires jusqu'aux sites des nouvelles centrales en empruntant le réseau de conduites existant. Mais M. Bächtold invite à la réflexion: «La construction et l'exploitation de grandes centrales ne sont pas des compétences-clés de l'industrie gazière helvétique. Si l'option «Nouvelles grandes centrales» est retenue, le rôle de l'économie gazière consistera à acquiescer à l'énergie primaire à des conditions avantageuses et à en assurer le transport en toute sécurité et à des coûts raisonnables.» (rik)